

District Saône et Loire de Football

Siège social :

234 Avenue d'Alembert
Zone Coriolis
71210 TORCY

COMMISSION DES JEUNES

PV n°3 du 06 Février 2022

Présents : Bernard BRAY, Hugues BOUCHER, Dominique PARRIAUD.

Référént administratif : Thomas DEGRANGE

JEUNES

- Masculin :

COURRIER CLUBS :

Courrier de Rigny/Arroux :

La commission a pris connaissance du courrier et a fait le nécessaire.
Transmis aux clubs concernés.

Courrier de Buxy US : La commission a pris connaissance du courrier du 26 Janvier 2022, elle ne peut répondre favorablement à cette demande. D'après les classements, l'équipe de Buxy 1 se retrouve à la dernière place, nous rétrogradons donc celle-ci au niveau inférieur au même titre que les autres équipes.

Courrier de Chalon FC : La commission a pris connaissance du courrier du 26 Janvier 2022, elle ne peut répondre favorablement à cette demande. D'après les classements, l'équipe de Chalon 2 termine 2^{ème} du classement, seule les équipes du groupe D1 (phase une) terminant à la 1^{ère} place accèdent au niveau supérieur.

Courrier de USBG : La commission a pris connaissance du courrier du 26 Janvier 2022, elle répond favorablement à cette demande et fait le nécessaire.

Courrier de St Vincent : La commission a pris connaissance du courrier du 27 Janvier 2022, elle ne peut répondre favorablement à cette demande. Deux 2 poules sont constituées et des déplacements importants seraient engendrés en cas de changements.

Courrier de Pouilloux : La commission a pris connaissance du courrier du 05 Février 2022. La commission prenant en compte tous les critères, les classements étant arrêtés au 19 Décembre 2021. Elle ne peut répondre favorablement à cette demande.

U15 :

La commission apporte les modifications de groupe **A U15 D3** et groupe **C U15 D3**.

Bernard BRAY

Président de la commission Foot Ados

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'B Bray', written over a horizontal line.